

**Mercredi 6 décembre 2023 à 19h00**  
**Assemblée générale virtuelle**  
**Club de soccer de Longueuil**

**PROCÈS VERBAL**

**1. Mot de bienvenue, validation du quorum et ouverture de l'assemblée :**

Le quorum est constaté à 19 h 07. 35 personnes sont présentes. Le président remercie les membres présent·e·s.

Sur proposition de Francis Généreux, secondé par Adriana Oroian, l'assemblée est déclarée ouverte

**2. Nomination d'un président d'assemblée :**

Francis Généreux, secondé par Stéphane Lamothe, propose Fred Gallant comme président d'assemblée. Il accepte. Francis Généreux, secondé par Lyne Rioux, propose Ariane Trottier comme secrétaire d'assemblée. Elle accepte. L'assemblée générale annuelle sera enregistrée. Personne ne s'oppose.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

Sur proposition de Fred Gallant, secondé par Adriana Oroian, l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle est adopté.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 janvier 2022**

Dans la mesure où le procès-verbal de la rencontre du 18 janvier 2022 a été envoyé en avance par courriel, Francis Généreux, secondé par Karl Ferraro, propose une dispense de lecture.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2022 est adopté.

**5. Ratification d'un nouveau membre honoraire (s'il y a lieu)**

Sans objet

**6. Présentation des rapports**

Présentation du rapport annuel par le président, Francis Généreux.

Le rapport annuel sera déposé sur le site web.

**7. Présentation et adoption des états financiers**

Voir document présenté par Diarra Stella, adjointe de la vérificatrice Chantal Végiard de la firme Végiard Bergevin. La plupart des questions sont en lien avec l'augmentation des charges liées à la location des terrains intérieurs et avec la Carte Accès Longueuil.

Sur proposition de Michelle Leblond, secondé par Adriana Oroian, les états financiers 2022-2023 sont adoptés.

## **8. Nomination du ou des vérificateurs des prochains états financiers**

Sur proposition de Francis Généreux, secondé par Lyne Rioux, le mandat de nommer le prochain vérificateur est confié au conseil d'administration.

## **9. Ratification des modifications aux statuts et règlements (s'il y a lieu)**

Il n'y a pas de modification à faire par le CA au statuts et règlements

## **10. Nomination d'un président et secrétaire d'élection**

Francis Généreux propose Ariane Trottier comme secrétaire d'élection et propose Fred Gallant comme président. Elle est secondée par Michelle Leblond.

## **11. Élections**

5 postes sont à pourvoir dont 2 réservés à des femmes :

- Administrateur 2 (administrateur sortant : Emmanuel Colinet)
- Administrateur 3 (administrateur sortant : Francis Généreux mandat d'un an)
- Administratrice 4 - poste réservé à une femme (administratrice sortante : Adriana Oroian)
- Administrateur 6 (administrateur sortant : Rabah Kesraoui)
- Administratrice 8 - poste réservé à une femme (administratrice sortante : Vacant)

6 bulletins conformes ont été reçus :

- Stéphane Lamothe
- Ziyad Eljabiri
- Yannick Goutbout
- Rabah Kesraoui
- Adriana Oroian
- Emmanuel Colinet

Par ailleurs,

- Adriana Oroian est élue par acclamation, elle accepte.
- Géraldine Jacquart, secondée par Karl Ferraro, propose la candidature de Stéphane Lamothe, qui accepte.
- Géraldine Jacquart, secondée par Yannick Godbout, propose la candidature de Ziyad Eljabiri, qui accepte.

- Lyne Rioux, secondée par Kathleen Graça, propose la candidature de Rabah Kesraoui, qui accepte.
- Francis Généreux, secondée par Michelle Leblond, propose la candidature de Emmanuel Colinet, qui accepte.

Les candidates et le candidat se présentent.

Michelle Leblond, secondée par Francis Généreux propose la fin de la mise en nomination.

Le vote électronique a lieu. Par soucis de transparence nous dévoilons les résultats. Les résultats sont faussés. Francis Généreux demande que l'on procède à un nouveau vote car le bulletin de vote n'était pas conforme. Fred demande qui s'objecte à ce que l'on retourne en élection. La majorité de l'assemblée est d'accord pour que le vote soit refait.

Le vote électronique a lieu une deuxième fois.

Les administrateur.rice.s élu.e.s pour deux ans sont :

- Adriana Oroian
- Ziyad Eljabiri
- Rabah Kesraoui
- Stéphane Lamothe

## 12. Propositions et commentaires des membres

1. L'augmentation des charges liées à la location des terrains de soccer est un sujet dont la majorité des membres se soucie. Des plaintes sont formulées à Fred Gallant qui semble conscient de la situation. Certains demandent pourquoi le CSL ne bénéficierait pas de subventions de la Ville pour la location des terrains à l'extérieur du territoire étant donné que ceux de Longueuil sont tous occupés ? Des questions d'ordre structurel sont également posées. Où et quand la construction d'un nouveau stade avec terrains intérieurs sur le territoire ?
2. La carte Accès Loisirs Longueuil qui impose des frais de 148\$ par adulte et 71\$ par enfant fait également beaucoup réagir les membres. Cette nouvelle « taxe » de la Ville sera potentiellement la cause de nombreux départs de joueurs habitants à l'extérieur du territoire mais pratiquants leur sport au CSL. C'est une très mauvaise nouvelle pour nous considérant la conjonction économique qui pèse déjà sur le portefeuille des parents et joueurs du Club. Il va également sans dire que plusieurs joueurs seniors qui évoluent au CSL depuis des années et souvent depuis leur jeune âge, ont acquis un sentiment d'appartenance au club de soccer Longueuil, c'est pour cette ville qu'ils veulent jouer car ils s'y sentent inclus, valorisés et à leur place! Fred Gallant semble, encore une fois, à l'écoute de nos revendications.

## 13. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Adriana Oroian, secondé par Yannick Godbout, l'assemblée est levée à 21 h 22